

Archives généalogiques de la maison de Sartiges, suivies de l'armorial de ses alliances

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Archives généalogiques de la maison de Sartiges, suivies de l'armorial de ses alliances. 1865.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

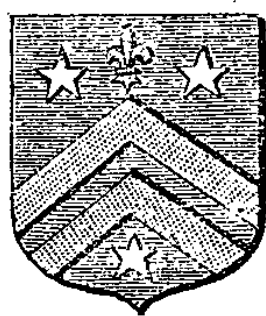
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Commune de Clermont

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE SARTIGES



A CLERMONT-FERRAND,
DE L'IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,
Rue Saint-Genès, n°s 8-10, proche la Cathédrale.

M. DCCC. LXV.

L³
ni

(Un autre exemplaire dans la Bibliothèque)

GÉNÉALOGIE

DE



LA MAISON DE SARTIGES

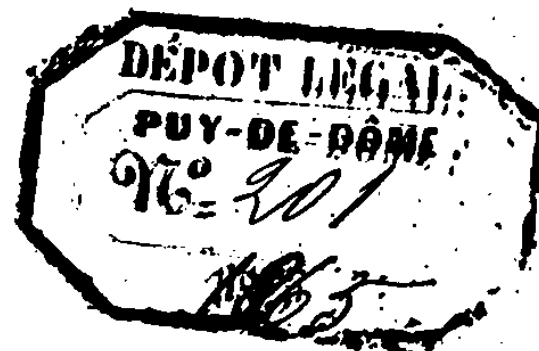


BERNARD DE SARTIGES, chevalier, vivait en 1223 & en 1249.

GAUTIER DE SARTIGES, chevalier, accompagna le roi saint Louis à la première croisade en 1248, sous la bannière d'Alphonse de France, frère du roi, & se trouvait à la fuite de ces princes à Saint-Jean-d'Acre, au mois de mai 1250. Son nom & l'écu de ses armes figurent dans la troisième salle des croisades au musée de Versailles. Gautier de Sartiges fut du petit nombre de croisés qui revirent leur patrie; il rendit hommage au vicomte de Ventadour, seigneur de Charlus, en 1258, & on le voit paraître avec ses frères Rigaud & Geraud de Sartiges, dans une transaction qu'ils passèrent avec Bernard de Marlat, damoiseau, leur voisin, le 4 mars 1262, ainsi que dans un autre traité intervenu entre eux & Pierre de Bilgeac, le 3 des nones de septembre 1275. Gautier de Sartiges consentit encore une vente au doyen du monastère de Mauriac, en novembre 1277. Il laissa plusieurs fils :

- 1°. Hugues de Sartiges, damoiseau, continua la descendance;
- 2°. Bertrand de Sartiges, reçu chevalier de l'ordre du Temple, sous le grand-maître Guillaume de Beaujeu, en 1279. Il était commandeur de Carlat en 1309. Arrêté en même temps que les templiers de sa province, Bertrand de Sartiges fut

1866



interrogé avec eux par l'évêque de Clermont, en juin 1309, puis transféré à Paris, où il fut choisi par les accusés pour défendre l'ordre devant la commission instituée par le pape Clément V, tâche qu'il fut remplir jusqu'au bout avec courage & dignité;

3°. Bernard de Sartiges, prêtre, docteur ès-lois. Après la mort de Hugues, son frère aîné, il fut le tuteur de ses enfants; fit, en cette qualité, un échange de rentes avec le curé de Sourniac, en présence de Pierre, évêque de Clermont, le 23 septembre 1303, acte confirmé par Aubert, successeur dudit évêque, le 23 août 1308. Jean Oltraissal, clerc, de Mauriac, lui consentit une vente le dimanche d'après l'Assomption 1306, & il transigea avec Guillaume de las Vaysses, damoiseau, époux d'Amigie de Sartiges, sa nièce, le 2 avril 1315. Bernard de Sartiges est nommé dans le testament de Guillaume de la Tour d'Auvergne, aussi docteur ès-lois, chanoine de Clermont & de Reims, du 29 avril 1315;

4°. Raymond de Sartiges, auteur du rameau dit du Vignal, qui sera rapporté en son lieu.

HUGUES DE SARTIGES, fils aîné & héritier de Gautier, reçut une donation de Geraud, son oncle, le samedi après Pâques 1293, testa en 1302, & ne vivait plus le 23 septembre 1303. Il laissa deux fils & une fille, savoir :

1°. Bertrand de Sartiges, qui forma le degré suivant;

2°. Bernard de Sartiges, recteur de l'église de Méallet, en 1327, mort avant 1336;

3°. Amigie de Sartiges, mariée à Guillaume de las Vaysses, damoiseau, suivant actes de 1311, 1315 et 1336.

BERTRAND DE SARTIGES, damoiseau, était sous la tutelle de Bernard de Sartiges, prêtre, docteur ès-lois, son oncle, en 1303 & 1315, reçut une donation que lui fit Bernard de Sartiges du Vignal, son cousin-germain, archiprêtre de Mauriac, le jeudi après la fête de tous les Saints 1317. Pierre la Peyre, du lieu de Bourianes, paroisse de Jalleyrac, lui fournit reconnaissance féodale en 1321, & Ebles de Miremont, damoiseau, lui vendit l'affar de Ventalhac, situé près de Sartiges, le samedi après la fête de sainte Catherine 1323. Bertrand de Sartiges rendit hommage à l'évêque de Clermont en 1330 & 1337 & fit un échange de fief avec le même prélat auquel il céda la haute & moyenne

justice du fief de Marlat, paroisse de Sourniac, pour la moyenne & basse justice de Linars, paroisse de Jalleyrac, le 24 septembre 1335. — Bertrand de Sartiges paraît n'avoir eu qu'un fils :

Raymond de Sartiges, que la tradition fait mourir prisonnier en Angleterre, & qui est rappelé comme ancien seigneur de Sartiges, dans l'acte de foi & hommage rendu par Jean de Noailles au maréchal Boucicault, au mois de décembre 1416.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAVANDÈS.

 RIGAUD DE SARTIGES, damoiseau, coseigneur de Sartiges, frère de Gautier avec lequel il agissait lorsqu'il traita avec Bernard de Marlat en 1262 & quand ils rendirent hommage au seigneur de Montclar en 1263, est rappelé avec N... de Montmorin, son épouse, dans le testament de Hugues de Sartiges, son arrière petit-fils, du 31 mai 1346. Il laissa, suivant le même acte :

BERNARD DE SARTIGES, époux de Julienne d'Alleyrac, lesquels engendrèrent Rigaud qui suit :

RIGAUD DE SARTIGES, deuxième du nom, chevalier, coseigneur de Sartiges & de Lavandès, qui consentit bail emphytéotique de son domaine de Sourniac, par acte scellé de son sceau, le samedi après la fête de l'Annonciation 1302; donna une investiture le vendredi après la Purification 1317, acquit de Pierre de Montclar, le samedi après la fête de saint Mathieu 1322, l'affar de Bercq, paroisse d'Anglars, & transigea le vendredi après la fête de saint Urbain 1323, avec Pierre de Marlat, damoiseau, époux d'Alix de Bort, au sujet de la succession de Hugues de Bort, chevalier, père de Sibyle de Bort, sa femme, de laquelle il avait eu, entre autres enfants :

- 1°. Hugues, dont on va parler;
- 2°. Bernard de Lavandès, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandant d'Ydes, témoin d'un acte de reconnaif-

fance féodale faite par Hugues Velhers, de la paroisse d'Anglars, au profit de Begon Choscho, damoiseau, le vendredi avant la fête de saint Bernard 1354;

3°. Guillaume de Lavandès, d'Anglars, aussi témoin dans ledit acte de 1354.

HUGUES DE SARTIGES, deuxième du nom, *alias de Lavandès*, damoiseau, puis chevalier, qui assista au mariage de Dauphine de la Tour-d'Auvergne avec Aftorg d'Aurillac, le 18 avril 1314; à celui de Bertrand IV, sire de la Tour, avec Isabeau de Lévis, au mois d'octobre 1320. Il testa le 31 mai 1346, recommandant à ses successeurs l'obéissance au roi, en mémoire de la fleur de lys d'or que Philippe de Valois lui avait concédée au camp de la Capelle. Il déclara vouloir être inhumé dans l'église du prieuré de Champaignac, dans laquelle reposaient déjà Bernard de Sartiges, son aïeul, Julienne d'Alleyrac, son aïeule, Rigaud, son bifaïeul & N. de Montmorin, sa bifaïeule, & fonda une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Bertrand de Sartiges, jadis chevalier du Temple. Il laissa d'Astorge d'Apchon :

1°. Georges de Sartiges qui suit, & peut-être aussi :

2°. Pierre de Sartiges, coseigneur de Sartiges, qui forma le rameau de *Berc*, paroisse d'Anglars;

3°. Bernard de Sartiges, damoiseau, qui investit Raymonde, femme de Jean-Gilbert, de la paroisse de Jalleyrac, de divers prés, terres & bois, confrontant avec Chabannes & Ortrigiers, le 15 avril 1358, & qui fut présent à l'acte de reconnaissance féodale faite par Pierre Lapeyre de Bourianne à Georges de Sartiges, le 19 août 1362.

GEORGES DE SARTIGES, damoiseau, que dans une précédente généalogie, on avait mal à propos dit fils de Bertrand I^{er}, reçut des reconnaissances féodales comme coseigneur de Sartiges, paroisse de Sourniac, le vendredi après la fête de l'Assomption 1362 & le 11 octobre 1368; rendit lui-même foi & hommage à Guy, sire de la Tour d'Auvergne, le 28 juillet 1374, & vivait encore à Saignes lors du mariage de l'une de ses filles ci-après nommées, le 30 avril 1395. Il avait épousé Marguerite de la Force, de la maison de Chabannes, fille de Pierre de la Force,

chevalier, seigneur de la Force, près de Charlus, de laquelle naquirent :

- 1°. Bertrand de Sartiges, qui forma le degré suivant ;
- 2°. Hélis de Sartiges, épouse de Hugues d'Autressal (d'Oltraffalh), damoiseau, dont la postérité a possédé la majeure partie de la seigneurie de Sartiges jusqu'à 1656, qu'elle passa par alliance dans la maison de Combarel-Gibanel.
- 3°. Étoile de Sartiges, mariée en premières noces à Jean de Tournemire, & ensuite par contrat passé à Saignes, le 30 avril 1395, avec Pierre Paut, seigneur de Montmorand, paroisse de Sainte-Anastasia, neveu du cardinal Guillaume Sudre.

BERTRAND DE SARTIGES, damoiseau, seigneur de Lavandès, de la Force, de Beyssat & autres lieux, était encore mineur & sous l'administration de son père, lorsqu'il fut institué héritier de Pierre de la Force, chevalier, son aïeul maternel, par testament du samedi après la fête de saint Jean-Baptiste 1374. On a de lui un grand nombre d'actes, dont le dernier est du 12 juin 1423. Il paraît avoir été marié deux fois ; mais on n'en a pas la preuve certaine. Il laissa, de Dauphine de Guerin, dame de Beyssat, près de Marignac & de la Chaffaigne, près de Thiers, plusieurs enfants, entre autres :

- 1°. Pierre de Sartiges, qui, agissant en son nom & en celui d'Antoine, son frère, rendit hommage à Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Charlus, à cause de Lavandès & de la Force, le 24 septembre 1433 ; assista au mariage de Randonne, sa sœur, au mois de juin 1434 ; assigna la dot de Gabrielle, son autre sœur, en janvier 1444, et ne vivait plus le 6 septembre 1454. Il avait épousé Jeanne de Cayrac, de laquelle naquirent six filles, dont quatre furent mariées dans les familles de la Ronnade, de Nérestang & de Meschin. Les deux autres furent religieuses à Brageac & à Bonnefaigne ;
- 2°. Antoine de Sartiges, qui continua la postérité ;
- 3°. Randonne de Sartiges, laquelle n'avait que 16 ans lorsqu'elle fut accordée, le 29 mai 1434, & mariée, le 20 juin suivant, à Guillaume Seguin, de la ville de Billom ;
- 4°. Gabrielle de Sartiges, mariée, avant le 31 janvier 1444, à Jean de Cologne, écuyer de la ville de Vic-le-Comte, capi-

taine des château & baronnie de la Tour, pour le comte de Boulogne & d'Auvergne.

ANTOINE DE SARTIGES, damoiseau, seigneur de Lavandès, de la Force, de la Rouffilhe, du Vignal & autres lieux, était, en 1431 & 1434, sous la tutelle de Pierre, son frère, avec lequel il resta longtemps commun en biens. Ils transigèrent ensemble le 13 novembre 1437 & le 6 octobre 1447. Antoine de Sartiges, resté seul seigneur de Lavandès, de la Force, &c., traita avec Jeanne de Cayrac, sa belle-sœur, le 20 avril 1458. Les papes Paul II & Sixte IV lui accordèrent, par indults des 3 octobre 1465 & 22 décembre 1474, diverses indulgences & privilèges pour avoir contribué à délivrer de l'esclavage des chrétiens pris par les Sarrafins. Il fit foi-hommage à Bertrand VII, sire de la Tour, comte de Boulogne & d'Auvergne, au château de Saint-Saturnin, le 9 août 1469, transigea de nouveau avec Jeanne de Cayrac & ses filles, le 7 juin 1484; fit un échange avec Louis, comte de Ventadour, baron de Charlus, le 31 juillet 1490, & testa le 29 septembre 1493. De son mariage avec Catherine de Lespinaffe de Malengue, issurent entre autres enfants :

- 1°. Jean de Sartiges, qui forme le degré suivant;
- 2°. Louis de Sartiges, dit de Lavandès, tué à l'armée d'Italie, suivant enquête du 8 juin 1520;
- 3°. Antoinette de Sartiges, dite de Lavandès, laquelle était religieuse à l'abbaye de la Règle, à Limoges, & n'avait que vingt ans lorsque, par bulle du pape Jules II, du 4 des nones de mai 1507, elle fut pourvue du prieuré de la Mongerie, ordre de Saint-Benoît, en Limoufin, puis transférée au prieuré de Champagnac, en Auvergne, dont elle prit possession le 25 mai 1539, & qu'elle résigna en faveur d'autre Antoinette de Sartiges, sa nièce, en 1542. Elle vivait encore en 1548 & 1553, époque à laquelle elle était en discussion avec Catherine d'Auriol, qui avait succédé à sa dite nièce au prieuré de Champagnac, en 1548.

JEAN DE SARTIGES, écuyer, seigneur de Lavandès, institué héritier par son père, le 29 septembre 1493, fit foi-hommage à Jean de Chabannes, baron de Curton, comptour de Saignes, le 15 juillet 1503, & à Jean de Lévis,

baron de Charlus, les 31 mai 1516 & 1^{er} octobre 1518. Il obtint du pape Léon X, au mois de novembre 1518, une bulle adressée aux officialités de Tulle, de Cahors & de Limoges, leur enjoignant de rechercher les détenteurs de divers biens meubles & immeubles, cens, rentes, or & argent que ledit de Sartiges avait à réclamer en sa qualité d'héritier de feu Antoine, son père. Jean de Sartiges testa le 28 mars 1529. Il avait épousé, le 16 janvier 1512, Jeanne de la Villate, fille de feu Antoine de la Villate, seigneur de Montroux, & de Jacqueline de Claviers. Il en eut :

- 1^o. Aymon de Sartiges, qui continua la lignée;
- 2^o & 3^o. Jean & Jacques, dont le sort est ignoré;
- 4^o. Antoinette de Sartiges, dite de Lavandès, qui succéda à sa tante comme prieure de Champagnac, suivant bulle du pape Paul III, datée du 12 des calendes de juin 1542. Elle mourut avant février 1548.

AYMON DE SARTIGES, seigneur de Lavandès, de la Force, de la Rouffille, du Broc, du Laurens, de Chabrier, de Combret & de la Chaîse, était encore mineur en 1536; il fit foi-hommage au Roi entre les mains du sénéchal d'Auvergne, le 29 juillet 1540, obtint des lettres-royaux de relief contre le juge de Charlus, le 29 janvier 1563, & une attestation de services militaires dans une des compagnies d'ordonnance, le 15 août 1568. Il vivait encore en 1577. Du mariage qu'il avait contracté, le 18 mai 1539, avec Claudine de Pleaux, fille de feu Antoine de Pleaux, coseigneur de ladite ville, & de dame Guine de Saint-Aulaire, naquirent trois fils & trois filles, entre autres :

- 1^o. Léger de Sartiges qui suit;
- 2^o. Pierre de Sartiges, auteur de la branche de LA CHASSAIGNE, seigneurs d'Anjalhac-Jalleyrac, rapportée plus loin.

LÉGER DE SARTIGES DE LAVANDÈS, seigneur de Lavandès, &c., fut substitué au nom & armes de la maison de Pleaux par testament de Pierre de Pleaux, son oncle maternel, le 8 mars 1554, au cas où Marguerite de Pleaux, fille unique du testateur, n'aurait pas d'enfants; mais ce cas ne s'étant pas réalisé, la substitution resta sans effet.

Léger de Sartiges fit une acquisition le 11 novembre 1573, transigea au nom de son frère le 11 juin 1575, & ne vivait plus le 26 avril 1583. Il s'était allié, par contrat du 29 juillet 1571, ratifié le 6 septembre suivant, avec Jacqueline de Turenne, sœur d'Arnaud, de Hugues & de Guillaume de Turenne, tous enfants de Jean de Turenne, baron de Durfort & de Sourfac, & de Suzanne de Rillac. Il en eut trois enfants, dont un fils & deux filles :

- 1°. Claude de Sartiges, qui va suivre;
- 2°. Jeanne de Sartiges, mariée le 16 août 1592, avec Antoine de Chaumeil, et morte sans enfants;
- 3°. Françoise de Sartiges, dite *de Lavandès*, mariée, le 24 septembre 1595, à Melchior de Durfort, seigneur de la Brande & de Darazac, en Limousin.

CLAUDE DE SARTIGES, premier du nom, dit de Lavandès, lequel était mineur en 1583. Il épousa, par contrat du 28 juillet 1591, ratifié le 20 octobre suivant, Geneviève de la Gâne, fille de feu Jean de la Gâne, seigneur du Martirel ou Martinet, en Limousin, & de dame Jacquette du Valens, & nièce de Suzanne de la Gâne, mariée en 1567 au baron de Salers. Claude de Sartiges testa le 14 décembre 1596, laissant :

- 1°. Charles, qui forme le degré suivant;
- 2°. Jean de Sartiges, dit de Lavandès, tige du rameau *de Fondonnet* (Voir page 11).

CHARLES DE SARTIGES, dit de Lavandès, seigneur de Lavandès, de la Force, de Combret & de la Chaîse, avait à peine dix ans lorsqu'il fut accordé en mariage, du consentement de sa mère & du conseil de famille, le 30 décembre 1602, avec Jeanne de Textoris, fille également mineure d'Aymon de Textoris & de Michelle de Mouffy. Il servit à la réduction de Sancerre, en 1621; au siège de la Rochelle, en 1627; plus tard, en Roussillon & en Catalogne; fut convoqué le 23 février 1649 pour assister le 1^{er} mars suivant, à l'assemblée des États de la haute Auvergne à Aurillac, à l'effet de nommer un député aux États généraux du royaume qui devaient s'assembler à Orléans, & il concourut avec son fils

qui fuit à une fondation faite dans l'église de Champagnac, le 17 juillet 1650.

JEAN-GABRIEL DE SARTIGES, seigneur de Lavandès, de Combret & de la Chaîse, épousa le 4 janvier 1638, Françoise d'Anglars, fille de feu Jean d'Anglars, seigneur de la Garde, & de Françoise de Maflaurent. Il servit aux guerres de Guienne, de Catalogne & de Flandre, de 1651 à 1664; fut maintenu dans sa noblesse d'extraction avec d'autres parents, le 15 décembre 1666; fit foi-hommage au roi le 20 septembre 1669, & vivait encore le 28 septembre 1681. De son mariage fus-énoncé iffurent douze enfants, dont cinq seulement vivaient en 1671.

- 1°. Charles de Sartiges, deuxième du nom, qui fuit;
- 2°. Claude de Sartiges, dit de Combret, garde du corps du Roi, compagnie de Noailles, tué à la bataille de Senef, le 11 août 1674;
- 3°. Jeanne de Sartiges, mariée le 7 février 1668, à Aymon de Sartiges, son cousin, sieur d'Anjalhac;
- 4°. Catherine de Sartiges, mariée, 1°. à Gabriel de Massé, seigneur de la Maison-Rouge; 2°. en septembre 1681, à Jean-Louis de Loubens de Verdalle, écuyer, seigneur de Remorand, fils de Louis & de Marie de Bonneval;
- 5°. Françoise de Sartiges, qui épousa, le 3 juillet 1677, Maurice du Moulier, seigneur de Prades et du Rieu.

CHARLES DE SARTIGES, deuxième du nom, né en 1644, servit d'abord comme lieutenant de cavalerie au régiment de Charlus, puis en qualité de capitaine aux dragons de Saint-Nectaire. Il fut marié trois fois : 1°. le 9 février 1671, à Marie-Françoise de la Croix de Castries, fille de feu François de la Croix, baron d'Anglars, coseigneur de la ville d'Uffel, & de dame Anne de Saint-Quentin-Beaufort; 2°. le 13 juillet 1683, à Marie-Renée de Montclar; 3°. le 3 septembre 1712, avec Marguerite le Couvreur, veuve de François de Joncoux, seigneur de Fangoufe.

Enfants du premier lit.

- 1°. Claude de Sartiges, deuxième du nom, qui forma le degré suivant;
- *

2°. Catherine de Sartiges, mariée, le 11 juin 1704, à François de Chazelles, seigneur d'Éillet & de Roche-Saleffe;

3°. Jeanne de Sartiges, mariée, le 11 avril 1706, à François de Sartiges, seigneur de Sourniac.

Enfants du second lit.

4°. Catherine de Sartiges, qui épousa, le 10 août 1702, Jean du Bois, seigneur de Saint-Étienne;

5°. Antoinette de Sartiges, mariée, avant 1718, à Louis-Charles de Combarel de Gibanel, baron de Sartiges, du chef de Catherine d'Autreftal, son aïeule.

CLAUDE DE SARTIGES, deuxième du nom, seigneur de Lavandès; du Combret & de la Chaîse, entra comme cornette au régiment de Lévis-cavalerie, le 8 juillet 1691, y fut fait lieutenant le 22 décembre 1697, & servait en Franche-Comté, le 2 mai 1701. Il était inspecteur des haras de la province d'Auvergne en 1707, & il testa le 14 octobre 1723. Il avait épousé, le 1^{er} juillet 1699, Marguerite-Françoise de Joncoux, fille de François de Joncoux, seigneur de Fangouffe, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, & de Marguerite le Couvreur. De cette union sont sortis trois fils & trois filles :

1°. François de Sartiges, qui forma le degré suivant;

2°. Aymon de Sartiges, lieutenant de cavalerie au régiment de Lévis, mort à l'armée de Bohême, le 3 février 1742;

3°. Jacques de Sartiges, lieutenant au régiment de Rohan-cavalerie, mort à l'armée de Flandre et inhumé dans l'église de Wilryck, près d'Anvers, le 1^{er} octobre 1748;

4°. Marguerite de Sartiges, épouse de Jean-Hyacinthe Chasteau, seigneur de Chayffac & de Rochemont;

5°. Anne de Sartiges, alliée, le 24 janvier 1730, à Jacques de Bosredon, seigneur de Saint-Avit;

6°. Marie-Louise de Sartiges, admise à la maison royale de Saint-Cyr, le 9 juin 1727.

FRANÇOIS DE SARTIGES, qualifié comte de Lavandès, seigneur de Combret & de la Chaîse, né le 26 septembre 1702, fut nommé lieutenant de cavalerie au régiment de Charlus, le 25 avril 1720, & il était capitaine réformé en 1749. Il fit son testament au château de Lavandès, le 21 novembre

1750; il avait épousé, le 2 septembre 1743, Françoise d'Anglars, fille d'Antoine d'Anglars, seigneur de Bassignac, chevalier de Saint-Louis, & de Marie-Julienne de Pons. Il en eut :

1°. Antoine-Marguerite de Sartiges, comte de Lavandès, né en 1746, admis aux pages du duc d'Orléans, le 7 novembre 1760, mort sans alliance, à Paris, le 15 mars 1779;

2°, 3° & 4°. Jacques, Hyacinthe & Guy de Sartiges, morts en bas âge;

5°. Marie-Pierrette-Françoise de Sartiges, mariée, le 13 janvier 1766, à Jean-Jérôme de Ribier, seigneur de Chavaniac.

RAMEAU DE FONDONNET.



AUTEUR de ce rameau fut Jean de Sartiges de Lavandès, fils puîné de Claude, seigneur de Lavandès & de Geneviève de la Gâne. Il épousa par contrat du 4 janvier 1638, Françoise de Maslaurent, veuve de Jean d'Anglars, seigneur de la Garde. Il fut père de trois enfants :

1°. Charles de Sartiges, qui fait le degré suivant;

2°. François, prêtre, docteur en théologie, 1680;

3°. Catherine, mariée, le 17 septembre 1670, avec François de Rochemonteix, sieur de la Coste, suivant quittances de dot de 1674 & 1675.

CHARLES DE SARTIGES, sieur de Fondonnet, épousa par contrat du 22 octobre 1662, Catherine Pigot, fille de Jean & de Marguerite de Chavialle. Il fut maintenu dans la noblesse avec ses autres parents en 1666. Il fut père d'un fils mort jeune & de quatre filles :

1°. Anne, épouse de Charles Galvaing, bailly du comté de Charlus;

2°. Marie, veuve, avant le 18 juin 1701, de Jean Rodde, seigneur de Teyroux, officier de la chambre du roi;

3°. Jeanne, également veuve, avant le 18 juin 1701, d'Antoine Tyllandier, lieutenant-général au baillage royal de Salers;

4°. Françoise, qui époufa, avec dispenses pour cause de parenté, le 2 octobre 1674, Pierre d'Anglars, fleur de la Garde, capitaine au régiment de Coutteuge. Elle fut assistée de ses père & mère, qui la nommèrent leur héritière universelle. La postérité de Pierre d'Anglars s'est récemment éteinte en la personne de M^{lle} d'Anglars de la Garde, épouse de M. Marc-Antoine de Ribier de Chavagnac.

SEIGNEURS D'ANJALHAC, DE LA CHASSAIGNE
& D'ESTILLOL,

PAROISSE DE JALLEYRAC.



ETTE branche a eu pour chef Pierre de Sartiges de Lavandès, fils puîné d'Aymon de Sartiges, seigneur de Lavandès & de Claudine de Pleaux. Il époufa, en présence de son père, le 21 janvier 1577, Anne-Antoinette de Roux, fille de François de Roux, de la ville de Mauriac, laquelle était veuve en 1599. De cinq enfants qu'elle avait alors, trois furent mariés :

- 1°. Charles de Sartiges qui fuit;
- 2°. Jacqueline de Sartiges, dite de Lavandès, alliée, le 12 janvier 1599, à Claude de Murat, seigneur de Montfort, fils de Barthélemy de Murat-Rochemaure, & de dame Catherine de Lévis;
- 3°. Antoinette de Lavandès, qui époufa, le 14 décembre 1612, Bernard de Maumont, seigneur de Saint-Bonnet, en Limoufin.

CHARLES DE SARTIGES, dit de Lavandès, seigneur de la Chassaigne & d'Anjalhac, fut marié le 8 août 1608, à Jeanne du Châtelet, fille d'Antoine du Châtelet, seigneur du lieu de même nom, & de dame Catherine de Caiffac de Sédaiges. Il testa le 15 mai 1632, & sa veuve le 29 avril 1637. De leur mariage provinrent six enfants, entre autres :

- 1°. François de Sartiges, qui forma le degré suivant;
- 2°. Jean de Sartiges, auteur de la branche DE SOURNIAC;
- 3°. Antoinette de Sartiges, dite de Lavandès, mariée, en 1638, à Jean d'Autressal, seigneur de Sartiges & du Bouix.

FRANÇOIS DE SARTIGES, dit de Lavandès, sieur d'Anjalhac, épousa, par contrat passé à Saint-Céré, en Quercy, le 12 juin 1641, Antoinette de Macip, fille de feu Pierre de Macip, seigneur de Grugnac ou Guignac. Il servit longtemps dans la compagnie d'ordonnance du prince de Condé, en Flandre, en Navarre, en Catalogne, & vivait encore en 1668. Il eut plusieurs enfants, entre autres deux fils :

1°. Aymon de Sartiges, qui continua la lignée;

2°. Emmanuel, étudiant à Toulouse, en 1666.

AYMON DE SARTIGES, seigneur d'Anjalhac. Celui-ci servit avec distinction dans la compagnie de gentilshommes cheval-légers commandée par M. de Sourfac, suivant attestation de Claude d'Alègre, sénéchal d'Auvergne, du 1^{er} décembre 1674. De son mariage contracté le 7 février 1668, avec Jeanne de Sartiges, sa cousine, fille de Jean-Gabriel, seigneur de Lavandès, & de Françoise d'Anglars, naquirent :

1°. Emmanuel de Sartiges, dont l'article suit;

2°. Gabriel de Sartiges, prêtre, licencié en théologie, curé de Varennes, en Bourbonnais, mort en 1748.

EMMANUEL DE SARTIGES, seigneur d'Anjalhac, marié le 17 février 1697 avec Catherine de Scorailles, fille d'Annet de Scorailles, seigneur de Mazerolles, & de Diane-Magdeleine de Salers. De cette union issirent :

1°. Charles de Sartiges, qui suivra;

2°. Christophe de Sartiges, mort au service du roi, avant le 3 octobre 1730;

3°. Maurice de Sartiges, officier au régiment de Lévis, en 1730;

4°. François de Sartiges, mort célibataire, le 3 janvier 1743;

5°. Marie-Françoise de Sartiges, alliée, le 27 février 1714, à Guillaume de Ribier, seigneur de Lafcombes.

CHARLES DE SARTIGES, deuxième du nom, seigneur d'Anjalhac & d'Estillol, officier au régiment de Lévis en 1730, épousa le 30 mai 1735, Magdeleine de Fontanges, fille d'Antoine de Fontanges, seigneur de Haute-Roche, de Vernines, de Fournols & de la Clidelle, & de dame Marguerite

de Longa, sa première femme, & sœur consanguine de Marie-Elisabeth de Fontangès, épouse de M. de Sartiges de Sourniac. Charles de Sartiges décéda le 26 février 1750, & sa femme le 25 avril 1756, laissant, entre autres enfants qui leur survécurent :

1°. Guillaume de Sartiges, qui servit aux gendarmes de la garde de la Reine jusqu'au licenciement de ce corps, en 1788. Il reçut la croix de Saint-Louis en mars 1788, & mourut célibataire à Estillol, le 8 novembre 1789 ;

2°. Elisabeth-Marie de Sartiges, morte la dernière de sa branche, à Estillol, en 1817 ;

3°. Magdeleine-Isabeau de Sartiges, admise chanoinesse dame de justice de l'ordre de Malte, à Beaulieu en Quercy, en 1771, morte à Estillol, le 27 avril 1797.

SEIGNEURS DE SOURNIAC, DE VERNINES,
DE FOURNOLS, DE BILGEAC,

QUALIFIÉS MARQUIS, COMTES ET VICOMTES DE SARTIGES.



AUTEUR de cette branche fut Jean de Sartiges, dit de Lavandès, seigneur de la Chassaïne, fils puîné de Charles de Sartiges-Lavandès, seigneur d'Anjalhac, & de Jeanne du Châtelet. Il servit avec son frère dans la compagnie d'ordonnance du prince de Condé, & prit alliance le 20 mars 1660, avec Marie de la Garde, fille de Gabriel de la Garde, l'un des cent chevau-légers de la garde du Roi, & d'Anne d'Autressal, héritière de Sourniac. Jean de Sartiges fut maintenu dans la noblesse avec ses autres parents, le 15 décembre 1666, fit foi-hommage au Roi les 8 juillet 1669, 21 janvier 1684 & 12 octobre 1685, & ne vivait plus le 11 avril 1706. De huit enfants nés de son mariage, trois laissèrent postérité :

1°. François de Sartiges, seigneur de Sourniac, dont l'article suit ;

2°. Jean de Sartiges, auteur de la branche dite DE LA PRADE ;

3°. Aymon de Sartiges, auteur de la branche établie à MONTCLAR, ci-après rapporté.

FRANÇOIS DE SARTIGES, seigneur de Sourniac, né le 28 mai 1661, servait en qualité de lieutenant au régiment du Perche, en 1693. Il épousa, le 11 avril 1706, Jeanne de Sartiges, sa parente, fille de Charles, deuxième du nom, seigneur de Lavandès, de Combret & de la Chaîse, & de Marie-Françoise de la Croix de Castries, sa première femme. De cette union naquirent, entre autres enfants :

1°. Charles de Sartiges, qui forma le degré suivant ;

2°. François de Sartiges, capitaine au régiment de Rohan, marié le 28 août 1759, à Marie du Mont-de-Beaufort, dame de Beaufort, en Limoufin, dont deux fils :

a. Jean-Baptiste de Sartiges de Beaufort, né le 5 avril 1763 ; élève de l'école militaire le 11 mai 1772 ; capitaine de grenadiers au régiment de Béarn le 13 janvier 1792, & aide-de-camp du général de Boissgelin la même année. Il quitta le service après la mort du Roi en 1793, & mourut à Beaufort le 26 janvier 1811, sans laisser d'enfants, de Julie de la Haye qu'il avait épousée au Havre le 12 avril 1792.

b. François de Sartiges, dit le chevalier de Beaufort, né le 13 juillet 1770, paraît avoir laissé une fille mariée à M. de Combarel du Gibanel, en Limoufin.

3°. Jean-Baptiste de Sartiges, officier porte-étendard des gardes-du-corps du Roi, compagnie de Charost, chevalier de Saint-Louis, pensionné le 7 août 1779. Il décéda célibataire à Sourniac, le 7 août 1795.

CHARLES DE SARTIGES, qualifié comte, puis marquis de Sartiges, seigneur de Sourniac, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 19 février 1727, Marie-Elisabeth de Fontanges, dame de Vernines, de Fournols & de Villejacques, fille de messire Antoine de Fontanges, seigneur des mêmes lieux, & d'Anne de Pannevère, sa seconde femme. De cette union, vinrent sept enfants :

1°. François II, qui continua la lignée.

2°. Pierre-Antoine de Sartiges, admis chanoine-comte au chapitre de Lyon, le 15 décembre 1775, & nommé vicaire-général du même diocèse, le 27 octobre 1777 ;

3°. Charles de Sartiges, admis au même chapitre le 19 novembre 1777, & nommé vicaire-général de l'évêché de Clermont, le 10 décembre 1780 ;

4°. Pierre-François de Sartiges, dit le chevalier de Sourniac, capitaine au régiment de Neustries en 1780, chevalier de Saint-Louis, le 11 septembre 1790, émigré en 1792, retraité comme colonel en 1814, mort célibataire le 7 janvier 1819

5°. Pierre-Antoine-Simon, dit le vicomte de Sartiges, capitaine du génie en 1780, chevalier de Saint-Louis, en 1790, émigré en 1792, colonel en 1800, maréchal de camp le 13 décembre 1814, décédé célibataire le 25 avril 1820 ;

6°. & 7°. Magdeleine & Marguerite de Sartiges, admises sur preuves chanoinesses-comtesses au chapitre de Remiremont en 1788, mortes en 1808 & 1817.

FRANÇOIS DE SARTIGES, deuxième du nom, comte de Sartiges & de Sourniac, seigneur de Vernines, deournols, de Bilgeac, du Planchat, de Guéry & autres lieux, fit plusieurs campagnes, & se trouva à diverses batailles en Allemagne, en qualité de capitaine au régiment Royal-Comtois, de 1746 à 1769 ; fut fait chevalier de Saint-Louis le 4 mai 1771, & inspecteur général des haras d'Auvergne la même année. Il racheta du comte de Combarel, le 16 décembre 1767, la terre de Sartiges, berceau de la famille, & en obtint la réunion à celles de Sourniac & de Lavaur, avec titre de comté, le 17 juillet 1786. Le comte de Sartiges fut incarcéré pendant la Terreur, & ne recouvra la liberté qu'à la chute de Robespierre. Il mourut à Sourniac le 11 juillet 1804, laissant de Marie-Gilberte de Talemandier de Guéry, qu'il avait épousée le 24 juin 1764, trois fils qui suivent :

1°. Louis-Joseph-François, comte de Sartiges, né en 1767, officier aux gardes françaises en 1784, admis aux honneurs de la cour en mai 1789, réemployé comme lieutenant-colonel, de 1814 à 1821, chevalier de Saint-Louis le 7 mars 1815, mort célibataire aux bains de Schlangenbad, duché de Nassau, en 1837 ;

2°. Charles-Gabriel-Eugène de Sartiges, porté plus loin ;

3°. Antoine-François-Gilbert de Sartiges, qui suit :

ANTOINE-FRANÇOIS-GILBERT, comte de Sartiges de Sourniac, né le 3 février 1772, & mort à Sourniac en mai 1850, entra au service en qualité d'officier au régiment de Neustrie le 16 juin 1790, émigra en 1792, fit toutes les campagnes de

l'armée de Condé jusqu'au licenciement en 1801. Il épousa, le 9 octobre 1803, Louise-Suzanne de Chabannes, fille de Claude-François, marquis de Chabannes, pair de France de 1815 à 1830, & de dame Marie-Henriette de Fourvières de Quincy. Il en a eu trois enfants :

- 1°. François-Louis-Marie, qui suit :
- 2°. Gilberte-Marie-Henriette de Sartiges, née en 1804, religieuse à Saint-Flour, morte en 1859;
- 3°. Marie-Cornélie-Zoé-Vitaline de Sartiges, née en 1809, mariée le 11 mai 1830 à M. Gillet d'Auriac, de Saint-Flour, & morte le 16 janvier 1833.

FRANÇOIS-LOUIS-MARIE, comte de Sartiges de Sourniac, résidant au château de Sourniac, est né le 8 juin 1806, & il a épousé, en 1848, demoiselle Sophie d'Anglars de Bassignac, fille du comte Camille d'Anglars-Bassignac, & de dame Hélène de Mufy. De cette union sont venus :

- 1°. Hélène-Jeanné-Marie de Sartiges, née le 3 février 1849;
- 2°. Louise-Henriette-Joséphine-Pauline-Fernande de Sartiges, née le 19 mars 1853;
- 3°. Augustine-Marie-Henriette de Sartiges, née le 21 avril 1857;
- 4°. Aymon-Jean-Louis-Camille de Sartiges, né le 5 février 1861.

RAMEAU DÉTACHÉ DE LA BRANCHE DE SOURNIAC.



HARLES-GABRIEL-EUGÈNE DE SARTIGES, né à Sourniac, le 10 novembre 1770, fils puîné de François II, comte de Sartiges, & de Marie-Gilberte de Talemandier, servit dans la marine royale de 1787 à 1805; fut nommé sous préfet de Gannat en 1807 & préfet de la Haute-Loire le 16 juin 1814; chevalier de Saint-Louis le 23 juillet de la même année, & breveté capitaine de vaisseau honoraire, à prendre rang du mois de décembre 1814. Il mourut à Lyon le 9 juillet 1827. Il avait épousé, le 19 juillet 1802, Françoise-Félicité de Barry, fille de Balthazard de Barry, ancien major d'infanterie,

chevalier de Saint-Louis, & de Marie-Madeleine de la Roche-du-Rouzet, habitant à l'Ile-de-France. M^{me} de Sartiges est décédée à Clermont-Ferrand, le 13 février 1857.

De ce mariage font issus :

1^o. Etienne-Gilbert-Eugène, comte de Sartiges, qui va suivre ;

2^o. Blanche-Gilberte-Stéphanie de Sartiges, née le 26 juillet 1812, mariée en 1832, à M. Adrien du Cloel, de Champfollet.

ETIENNE-GILBERT-EUGÈNE, COMTE DE SARTIGES, né le 17 janvier 1809, a été successivement secrétaire de légation au Brésil, en Grèce, à Constantinople, de 1830 à 1844; chargé d'affaires en Perse de 1844 à 1849; puis ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis d'Amérique de 1851 à 1859; auprès du roi des Pays-Bas, le 7 décembre 1859; auprès du roi d'Italie, en octobre 1862, & enfin ambassadeur près du Saint-Siège, le 13 octobre 1863. Il est grand officier de la Légion d'honneur & décoré de plusieurs ordres étrangers.

Il a épousé en Amérique, le 21 septembre 1852, Anna Thorndike, de laquelle font nés trois enfants, savoir :

1^o. Eugène de Sartiges, né à Wasingthon, en juin 1853;

2^o. Marie-Elisabeth de Sartiges, née le 16 mars 1855, à Wasingthon;

3^o. Louis de Sartiges, né à Paris le 27 octobre 1859.

BRANCHE DITE DE LA PRADE

ÉTABLIE AU VIGÉAN.



ELLE a été formée par Jean de Sartiges, fleur de la Prade, second fils d'autre Jean de Sartiges, seigneur de Sourniac, & de dame Marie de la Garde. Il était officier au régiment du Perche en 1693, & il épousa, le 30 janvier 1709, dame Marie Senaud, déjà veuve de Guy de Balmes, & fille de Claude Se-

naud, de la ville de Mauriac, & de Jeanne Bordier. Elle le rendit père de :

JEAN-BAPTISTE DE SARTIGES DE LA PRADE, allié le 26 janvier 1745 à Marie de Montclar, fille de Jacques-Antoine de Montclar, seigneurs de la Trémolière & d'Anglars, & de dame Marie-Anne de Mathieu, laquelle lui a donné sept enfants, dont plusieurs sont morts sans alliance. Nous citerons :

- 1°. Jacques-Antoine de Sartiges, qui suivra ;
- 2°. Jean-François de Sartiges, qui aura aussi son article ;
- 3°. François de Sartiges, prêtre, curé de Vodable, mort le 23 septembre 1822 ;
- 4°. & 5°. Marie & Marguerite de Sartiges, reçues dames chanoinesses de l'ordre de Malte à Beaulieu-Iffindolus, en Quercy, en 1782, & décédées à Mauflages (Cantal) en 1836 & 1839.

JACQUES-ANTOINE-DE SARTIGES DE LA PRADE, né au Vigean, près de Mauriac, le 1^{er} août 1747, acquit en 1798, la baronnie de Durfort-Sourlas, en Limoufin, où il mourut, le 8 mars 1804, laissant de dame Antoinette Bouchy, sa femme, huit enfants, dont trois garçons, savoir :

- 1°. Jean-François de Sartiges qui suit ;
- 2°. Louis de Sartiges, tué au siège de Dantzig, en 1813.
- 3°. Jean-Baptiste de Sartiges, célibataire.

JEAN-FRANÇOIS, BARON DE SARTIGES DE DURFORT, sous-inspecteur des forêts de l'Etat, actuellement retraité, est né au Vigean le 26 mai 1786. Il a épousé 1°. le 26 octobre 1813, Marie de Faure de Chazours, fille de Louis de Faure de Chazours, en Bourbonnais, & de Marie du Pleffis de Tréoudal. Elle est morte sans enfants, le 14 janvier 1848 ; 2°. le 20 novembre 1850, Delphine de Narbonne-Pelet, fille de Michel-Claude-Gaspard-Félix-Jean-Raymond de Narbonne-Pelet, ancien sous-préfet, & de Thérèse Tallien. De cette union sont issus :

- 1°. Jean-Gustave de Sartiges, né le 30 janvier 1852 ;

2°. Delphine-Thérésia, née le 27 avril 1854;

3°. Jean-Raoul, né le 19 décembre 1859.

RAMEAU D'ANGLES.



JEAN-FRANÇOIS DE SARTIGES DE LA PRADE, fils puîné de Jean-Baptiste de Sartiges de la Prade, & de Marie de Montclar, naquit au Vigean le 1^{er} août 1748, servit quelque temps en qualité de cadet, au régiment Royal-Comtois, & il épousa, le 8 janvier 1778, Antoinette-Marguerite Delprat d'Angles, fille de Guillaume & de Marguerite de Lom. Il est mort à Angles, le 6 mars 1807, laissant sept enfants, dont deux fils :

1°. Jean, baron de Sartiges d'Angles, né le 1^{er} novembre 1789, marié à Paris, le 21 février 1824, à Thérèse-Anne-Joséphine-Guilaine Domis de Semerpont, fille de Jean-Paul Domis de Semerpont, conseiller au conseil souverain du Brabant, & de Marie-Françoise de Nachtegael. Elle est morte sans enfants à Bruxelles, le 4 mai 1847. Le baron de Sartiges est commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand que Sa Sainteté le Pape Pie IX lui a conféré, par diplôme du 13 janvier 1865.

2°. Julien de Sartiges, né en 1802, & mort garde-du-corps du Roi le 29 novembre 1823.

BRANCHE ETABLIE A MONTCLAR,

COMMUNE D'ANGLARS.



AYMON DE SARTIGES, écuyer, fleur de Las Plazes, troisième fils de Jean de Sartiges, seigneur de Sourniac, & de dame Marie de la Garde, épousa par contrat reçu Gros & Laporte, notaires à Sallers, le 6 octobre 1703, Marie-Jacqueline Lafon, fille de Pierre Lafon, de Montclar, & de Madeleine Ebrard. Il mourut le 13 mai 1741, laissant entre autres enfants :

ANTOINE DE SARTIGES, écuyer, marié le 11 janvier 1763, à Anne Griffol, fille de Jean Griffol & d'Anne Jourde. De cette union sont nés entre autres enfants, deux fils, favoir :

1°. Pierre de Sartiges, né le 1^{er} août 1765, cadet-gentilhomme au régiment d'Austrasie, le 28 novembre 1779, lieutenant le 24 juin 1783, capitaine en 1791, émigré en 1792, chevalier de Saint-Louis à l'armée de Condé en 1796, confirmé par brevet du 31 octobre 1814; chef de bataillon & retraité le 25 février 1816. Il est décédé maire de la commune d'Anglars le 18 juin 1823. Il avait épousé le 25 février 1808, Jeanne de Baron de Layac, fille de Jean & de Gabrielle du Plantadis. De ce mariage est issue une fille Agathe de Sartiges, aujourd'hui épouse de M. Pangaud à Montluçon;

2°. François de Sartiges, dit le chevalier de Sartiges, entré avec son frère au régiment d'Austrasie en 1779, fit comme lui les campagnes dans l'Inde de 1783 à 1785, fut promu au grade de lieutenant cette dernière année & à celui de capitaine en 1791. Émigré l'année suivante, il fit les campagnes de l'armée de Condé où il reçut en 1796 la décoration de Saint-Louis, qui lui fut confirmée le 20 août 1814; retraité comme chef de bataillon le 6 octobre 1816. Il est mort célibataire à Montclar, le 20 septembre 1855, âgé de 91 ans.

RAMEAU DU VIGNAL & DE MONTFORT.

RAYMOND DE SARTIGES, *alias* DU VIGNAL, damoiseau, quatrième fils de Gautier de Sartiges, chevalier, confirma, le vendredi après la Purification 1314, l'investiture qu'il avait accordée, douze ans auparavant, à Barthélemy Durand, du lieu de Soutz, paroisse de Jalleyrac, pour le mas du Pommier, situé audit lieu de Soutz, composé de maison, courtil, prés, terres, pacages & bois, moyennant divers cens & rentes en argent, grains & la taille aux quatre cas. Raymond est rappelé dans les actes ci-après cités. Il laissa cinq enfants :

- 1°. Bertrand de Sartiges, *alias* de Montfort, qui suit;
- 2°. Bernard de Sartiges du Vignal, archiprêtre de Mauriac,

qui, par acte du jeudi après la Toussaint 1317, fit donation à Bertrand de Sartiges, son cousin-germain, de tous les droits qu'il avait ou pouvait avoir au territoire de Sartiges. Bernard de Sartiges fit une semblable cession à Bertrand, son frère, pour tous les droits héréditaires qu'il avait sur Montfort & Soutz, le vendredi après la Saint-André 1334;

3°. Maurine de Sartiges du Vignal, religieuse à Brageac, laquelle donna son approbation à la donation précitée de 1317.

4°. & 5°. Almodie & Marguerite de Sartiges, intervenantes dans le même acte de 1317.

BERTRAND DE SARTIGES, dit DE MONTFORT, approuva, ainsi que ses sœurs, l'acte de donation de 1317; reçut la reconnaissance féodale que lui fit Guillaume Durand, fils de Barthélemy, pour le mas du Pommier, situé à Soutz, le jeudi après la fête de saint Mary 1329, & acquit de Pierre Oltreffalh, de Mauriac, la quatrième partie du repaire de Montfort, le vendredi après la fête de saint Georges & saint Marc (25 avril) 1334. Bernard de Sartiges du Vignal, son frère, archiprêtre de Mauriac, lui fournit quittance finale au mois de décembre de la même année 1334. Bertrand de Montfort fit foi & hommage au commandeur de Carlat, à cause de l'annexe d'Ortrigier, en 1346, & transigea avec Aymeric de Saint-Chamant & Hélie de Saint-Exupéry, coseigneurs de Miremont, au sujet de l'hommage de Montfort & de la chapelle dudit lieu, en 1357. On trouve ensuite:

GUILLAUME DE MONTFORT, damoiseau, héritier de Bertrand, qui vendit les rentes de Chabanettes à Guillaume Besséyre, coseigneur de Miremont, le samedi, jour de la fête de saint Mary 1398.

La seigneurie de Montfort appartenait dès l'an 1502 à la famille de Battut, fondue en 1527 dans celle de Murat-Rochemaure, qui a fini elle-même vers 1750, dans la maison d'Humières, aujourd'hui propriétaire du beau domaine de Montfort.

RAMEAU DE BERC (ANGLARS).



PIERRE DE SARTIGES, damoiseau, présumé frère de Georges de Sartiges, & comme lui coseigneur de Sartiges, paraît dans une reconnaissance féodale fournie à ce même Georges par Pierre Lapeyre, du lieu de Bouriannes, paroisse de Jalleyrac, le vendredi après l'Assomption (19 août) 1362, ainsi que dans le testament d'Astorg de Montclar, du mois d'avril 1365. Pierre de Sartiges laissa :

CATHERINE DE SARTIGES, dame en partie de Sartiges & de Berc (1). Dans de précédentes généalogies on l'avait rangée parmi les enfants de Georges de Sartiges; mais les titres que nous allons citer tirés des archives de Montclar, établissent qu'elle était fille de Pierre. Elle épousa, avant le 2 décembre 1416, Geraud de la Roche, dont elle était veuve, lorsque, le 3 mars 1433, elle fit foi-hommage à Jean de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, tant à cause de sa portion de la seigneurie de Sartiges, paroisse de Sourniac, où elle habitait alors, que pour tout ce qu'elle possédait en biens, cens et rentes sur divers lieux de la paroisse d'Anglars, notamment l'affar de Berc, appelé *de la Garaindie* & aussi *de Lavandès*. Elle transigea avec Guy de Montclar, seigneur de Montbrun & coseigneur de Montclar, le 22 août 1439, au sujet du même fief *de la Garaindie*, surnommé *de Lavandès*, situé au lieu de Berc. Catherine de Sartiges & Geraud de la Roche eurent pour fils & héritier Jean de la Roche, époux d'Antoinette de Bort, père d'autre Jean de la Roche, marié à Marie de Mauffac, tous coseigneurs de Sartiges & connus par nombre d'aliénations successives qui furent confirmées & ratifiées par un dernier acte du 25 septembre 1477.

C'est alors que la seigneurie de Sourniac, démembrée

(1) Berc fut acquis de Pierre de Montclar par Rigaud de Sartiges, le samedi après la fête de saint Mathieu 1322.

de celle de Sartiges, se trouva réunie dans les mains de la famille de las Vayffes (1).



ARMOIRIES. — D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe ; le chevron du chef surmonté d'une fleur de lys d'or (2).

(1) *Titres originaux.*

(2) Reconnue par le juge d'armes de France dans les preuves certifiées le 11 mai 1772. (*Bibliothèque nationale.*)

